



# 37<sup>ème</sup> FOIRE AGRICOLE 2023

## Formulaire d'inscription

### Informations sur l'événement

Nom de l'événement 37<sup>ème</sup> Foire Agricole de Polynésie française

Date Du 28 septembre au 08 octobre 2023

Lieu PLATEAUX DE OUTUMAORO – PUNAAUIA - TAHITI

### Coordonnées de l'organisateur

Référent Mihiana TANETOA

Téléphone 40 50 26 90 / 87 700 154

Adresse e-mail [evenements@capl.pf](mailto:evenements@capl.pf)

### L'exposant

Raison sociale \_\_\_\_\_

N°TAHITI \_\_\_\_\_

N°RC \_\_\_\_\_

N°CAPL \_\_\_\_\_

Nom – Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ile \_\_\_\_\_

Commune \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Téléphone 2 \_\_\_\_\_

e-mail \_\_\_\_\_

Activité \_\_\_\_\_

**OUVERTURE DES PRE-INSCRIPTIONS**

**JUSQU'AU 18 août 2023 à 12**



# 37<sup>ème</sup> FOIRE AGRICOLE 2023

## Formulaire d'inscription

Quels produits ou prestations proposez-vous ?

---

---

---

---

Proposez-vous des dégustations ?

---

---

Proposez-vous des échantillons ?

---

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

La chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire recherche des exposants, des professionnels et commerces, qui valorisent et font la promotion des produits du Fenua.

Tous les exposants devront proposer des produits 100% local, à l'exception des restaurants et des commerces fournisseurs des produits à intérêts pour le monde agricole et de pêche lagonaire.

La demande d'inscription dûment remplie est transmise par tous moyens au secrétariat de la chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire à l'adresse suivante : Rue Tuterai Tane, route de l'hippodrome – B.P. 5383, Pirae -TAHITI– Polynésie française, Tél : (689) 40 50 26 90 Fax. : (689) 40 43 87 54

Ou par courriel à l'adresse : [evenements@capl.pf](mailto:evenements@capl.pf)

- **La transmission de la demande ne vaut pas inscription à la foire agricole.**
- **La période d'inscription sera close au 18 août 2023.** Les demandes sont examinées par le comité organisateur de l'évènement **avant le 1<sup>er</sup> septembre 2023.**
- Un avis de somme à payer sera transmis, par la chambre, aux exposants retenus pour participer à l'évènement.
- **La participation à la foire agricole ne sera confirmée par l'organisateur uniquement qu'après le paiement du stand par l'exposant.**
- Le service de l'artisanat traditionnel organise un concours « Stand 0 plastique » gratuit pour les exposants. Les détails sont précisés dans le cahier des charges et chaque exposant est inscrit d'office. Cette inscription n'est soumise à aucune obligation ni pénalité.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'évènement disponible au sein de la chambre ou consultable sur notre site internet : [www.capl.pf](http://www.capl.pf). J'en accepte les termes sans exception ni réserve.

Fait à .....le.....

Signature :